

DÉCONFINEMENT : LA VILLE DE MONTROUGE MOBILISÉE



■ Depuis le 27 mars

Mise en place de téléconsultations Covid-19 avec un médecin du Centre municipal de santé

Vous pensez avoir été exposé au coronavirus ou avoir des symptômes du Covid-19?

- > Prenez rendez-vous pour une téléconsultation (consultation à distance par vidéotransmission via un smartphone ou une tablette et un accès Internet) :
 - sur Doctolib.fr
 - en téléchargeant l'application mobile
 « Doctolib » sur l'App Store et Googleplay
 - auprès du standard du CMS au 01 46 12 74 09 du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Si vous avez déjà contacté votre médecin traitant et que votre situation se détériore (difficultés respiratoires...) : appelez le 15 ou si vous êtes sourd ou malentendant, envoyez un message au numéro d'urgence 114.

Téléconsultations médicales au Centre municipal de santé

Des consultations assurées par les médecins du Centre municipal de santé sont ouvertes en vidéo pour vous permettre de vous soigner sans vous déplacer : médecine générale, pédiatrie, allergologie.

- > Prenez rendez-vous
 - sur Doctolib.fr
 - en téléchargeant l'application mobile
 « Doctolib » sur l'App Store et Googleplay
 - auprès du standard du CMS au 01 46 12 74 09 du lundi au vendredi de 8h à 19h.

À partir du 9 mai

Distribution d'un masque lavable à chaque Montrougien soit 50 000 masques

En partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris, complétée par les 3000 masques réalisés par les 50 couturières bénévoles coordonnées par l'association Bienvenue à Montrouge.

■ Dès le 11 mai

Distribution d'un kit de protection pour les commerçants montrougiens

En partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris, un kit de protection est distribué à chaque commerçant. Il comprend un lot de masques chirurgicaux, du gel hydroalcoolique, une affiche rappelant les gestes barrières et du scotch pour signaler la distanciation physique à respecter.

> Infos auprès du manager du commerce : 01 46 12 73 14.

■ Dès le 2 juin

Ouverture d'un centre de dépistage Covid-19

Installé dans l'espace COVID du Centre municipal de santé, il sera accessible à tous les Montrougiens munis d'une ordonnance médicale. Tests réalisés en partenariat avec des laboratoires. Remboursés par la Sécurité sociale.

Centre municipal de santé
 5, rue Amaury Duval
 Du lundi au vendredi de 8h à 19h
 sans interruption.
 Infos au 01 46 12 74 09 ou 92120.fr

FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

■ Jusqu'au 1er juin inclus

Gratuité du stationnement en voirie

Pour permettre à tous les usagers de se réorganiser pour la reprise de leur activité.

■ Dès le 11 mai

Aménagement de voies « vélo » protégées

Pour vous permettre de vous déplacer rapidement et en toute sécurité notamment à votre travail, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine a aménagé deux voies vélo sur le territoire de la commune avec le soutien de la Ville de Montrouge : dans les deux sens sur les avenues Aristide Briand et Pierre Brossolette.

■ Dès le prochain Conseil municipal

Création d'une aide de 100€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Cette subvention municipale pourra être complétée par la subvention du Conseil régional d'Île-de-France pour inciter les Montrougiens à se déplacer à vélo.

> Info sur l'aide régionale : https://www. iledefrance.fr/velo-electrique-une-aidelachat-de-500-euros-pour-les-franciliens

FACILITER LE TRAVAIL PRÈS DE CHEZ VOUS

■ Dès le 11 mai et jusqu'à la fin août

Ouverture d'un espace de télétravail gratuit au Beffroi

La Ville de Montrouge transforme le Beffroi en espace de télétravail. Wifi offert. Fréquentation limitée à 60 personnes en simultané par demi-journée dans le respect des règles de distanciation. Service de petite restauration et de boissons assuré sur place, à des prix modérés. > Le Beffroi – 2, place Émile Cresp Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h à 17h. Réservation sur 92120.fr

■ Dès le 1^{er} juin

Augmentation du nombre de places de stationnement en zone verte

Pour faciliter le stationnement longue durée et permettre à plus de Montrougiens de rester travailler chez eux, la Ville de Montrouge transforme 150 places classées en zone rouge en zone verte.



Dès le 14 mai

Réouverture des écoles maternelles et élémentaires et des centres de loisirs

Cette rentrée a été préparée en étroite concertation avec l'Éducation nationale et les associations de parents d'élèves. 37 % des élèves ont repris le chemin de l'école selon les souhaits des familles.

Dans le respect du protocole sanitaire édicté par le Gouvernement : 10 à 15 enfants maximum suivant les classes, accueil et départ échelonnés de 8h15 à 9h05 et de 16h30 à 17h30 et de 18h30 à 19h, restauration scolaire en classe sous forme de repas froid en barquette individuelle, récréation échelonnée classe par classe, lavage de mains à l'entrée de l'école et lors de chaque récréation, désinfection des locaux plusieurs fois par jour, port du masque obligatoire pour les professeurs, les animateurs et les Atsem...

- > Direction de l'Éducation Centre administratif – 4 rue Edmond Champeaud Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - 01 46 12 74 90
- > Un nouveau questionnaire sera adressé fin mai pour connaître les intentions des familles pour la scolarisation des enfants du 2 juin au 3 juillet.

Dès le 14 mai

Réouverture des 15 structures petite enfance

Dans le respect du protocole sanitaire et des critères sélectifs édictés par le Gouvernement: 10 enfants maximum par espace de vie, désinfection des locaux plusieurs fois par jour, port du masque obligatoire pour les professionnels et les parents...

- > Service Petite enfance Centre administratif 4 rue Edmond Champeaud Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 – 01 46 12 74 49
- > Un nouveau questionnaire sera adressé fin mai pour connaître les intentions des familles pour la garde des enfants du 2 juin au 3 juillet.

VOUS APPROVISIONNER ET FAIRE VIVRE LE COMMERCE

■ Depuis le 20 avril

Soutien des commerces dans la livraison aux Montrougiens

La Ville de Montrouge prend en charge les frais de livraison des commandes supérieures à 30€. Ce dispositif est mis en place en partenariat avec l'association Montrouge commerces et Montrouge Expansion.

> Passez vos commandes sur montrouge-commerces.com

■ Dès le 11 mai

Prise en charge d'un mois de charges pour les commerçants montrougiens

En partenariat avec Vallée Sud - Grand Paris avec le soutien de la Ville de Montrouge. Cette prise en charge concerne les dépenses au titre du mois d'avril pour le paiement du loyer ou des remboursements d'emprunts liés à l'acquisition du commerce ainsi que des charges locatives et des assurances. Elle est réservée aux commerçants montrougiens indépendants ayant moins de 10 salariés et

dont le local est resté fermé pendant le mois d'avril. **Jusqu'à 2500€ par commerce.**

- > Demandez votre aide sur www.valleesud.fr
- > Infos auprès de la CCI du lundi au vendredi de 9h à 17h : 07 72 20 47 74.

Dès le 14 mai

Réouverture des marchés alimentaires

Marché Victor Hugo à partir du 14 mai. Marché de la Marne à partir du 15 mai. Marché Jules Ferry à partir du 16 mai.

Dans le respect du protocole sanitaire : fréquentation limitée à 100 personnes au maximum en simultané, filtrage de la clientèle, port du masque et des gants obligatoires pour les commerçants, mise à disposition de gel hydro-alcoolique à la clientèle, respect de la distanciation physique, protection des marchandises...



■ Dès le 19 mars

Service de livraison gratuit de produits alimentaires et de médicaments sur ordonnance 7j/7

Service de la Ville de Montrouge en partenariat avec la Croix-Rouge et la Protection Civile réservé aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer : contactez le 01 46 12 74 10.

Parlez-en à vos voisins!
Diffusez l'affiche disponible sur 92120.fr
dans votre hall d'immeuble!

■ Dès le 10 avril

Un accueil de jour pour les sans-abri

Pour permettre aux personnes sans-abri de venir se restaurer, se laver, se reposer et bénéficier d'un accompagnement dans un accueil de jour **ouvert 7j / 7 de 9h à 17h.**

Dispositif encadré par l'association Aurore et les antennes locales de la Croix-Rouge, de la Protection Civile et du Secours Catholique.

(4)

RETROUVER NOS ÉQUIPEMENTS ET NOS ESPACES PUBLICS

Dès le 11 mai

Réouverture des jardins partagés

Réservé aux membres des associations ayant signé une convention avec la Ville dans la limite de 10 personnes maximum en simultané.

■ Dès le 11 mai

Réouverture du Cimetière de Montrouge

Fréquentation simultanée limitée. Respect des gestes barrières.

Cimetière de Montrouge - 18, avenue de la porte de Montrouge 75014 Paris 01 46 12 76 70 - Du lundi au samedi de 8h30 à 17h45 - dimanche et jours fériés de 9h à 17h45.

■ Dès le 17 mai

Piétonnisation des Allées Jean Jaurès

Pour permettre aux habitants de prendre l'air en toute sécurité, la Ville de Montrouge a décidé de piétonniser les Allées Jean Jaurès chaque dimanche de 14h à 18h jusqu'à la fin du mois d'août dans le respect de la distanciation physique et des gestes barrières.

> Allées Jean Jaurès – avenue Jean Jaurès de la place de la Libération à la place Jean Jaurès

■ Dès le 18 mai

Réouverture de la Maison des associations

Sur réservation effectuée auprès du service de la Vie Associative et sous la responsabilité des associations.

10 personnes en simultané dans le respect des gestes barrières.

> Maison des associations – 105, avenue Aristide Briand - . Infos au 01 46 12 73 40 associations@ville-montrouge.fr

■ Dès le 19 mai

Réouverture de la Médiathèque et création d'un service « click and collect »

Réservez vos documents sur le portail en ligne de la Médiathèque et prenez rendez-vous en ligne pour venir les retirer un après-midi. Restituez vos documents dans la nouvelle boîte de retour installée à l'extérieur de la Médiathèque.

Médiathèque - 32, rue Gabriel Péri. Du mardi au samedi de 14h à 17h30 et le vendredi jusqu'à 19h30 uniquement sur RDV. Infos et réservation https://mediatheque.ville-montrouge.fr 01 46 12 76 01

■ Dès le 2 juin

Réouverture de l'Espace Michel Colucci

Sous réserve du respect des conditions sanitaires.

> Espace Michel Colucci – 88, rue Racine 01 46 55 77 77 – www.espacecolucci.net

Cependant, le Conservatoire Raoul Pugno, l'Aquapol, les équipements sportifs, la salle du 103 Maurice Arnoux et les parcs et jardins resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les enseignements à distance du Conservatoire Raoul Pugno seront renforcés, en coordination avec les parents d'élèves.

L'Aquapol restera fermée comme toutes les autres piscines du Territoire Vallée Sud - Grand Paris ainsi que les stades et les gymnases municipaux.

Nos parcs et jardins resteront fermés tant que le département des Hautsde-Seine ne sera pas classé en vert par le Gouvernement.



PRÉSERVER VOTRE POUVOIR D'ACHAT ET ATTÉNUER L'IMPACT DE LA CRISE SUR VOTRE BUDGET

■ Dès le 11 mai

Prise en charge des frais de cantine

La Ville de Montrouge prend à sa charge les frais de cantines des familles aux revenus les plus modestes jusqu'à la fin de l'année scolaire. 1012 enfants sont concernés.

■ Dès le 11 mai

Prise en charge du Pass Améthyste

Les Montrougiens éligibles au Pass Améthyste peuvent circuler gratuitement et en illimité dans les transports en commun à Montrouge notamment dans la navette Montbus et dans l'ensemble de la région Île-de-France. Le Centre communal d'action sociale prendra en charge la participation annuelle de 25€ qui restait à la charge des bénéficiaires. 1315 personnes sont concernées (personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap sous conditions de ressources, anciens combattants ou veuve d'anciens combattants...)

- > Centre communal d'action sociale 5, rue Amaury Duval – RDV et infos aux 01 46 12 74 45 ou 01 46 12 74 24
- > Demande en ligne sur https://www.78-92.fr/annuaire/aides-etservices/detail/titre-de-transportamethyste

LES INFORMATIONS QUE VOUS LISEZ SONT SUSCEPTIBLES D'AVOIR ÉVOLUÉ. SUIVEZ L'ACTUALITÉ MONTROUGIENNE :

- > Accueil téléphonique renforcé : 01 46 12 76 76
- > 92120.fr
- > **f** « Ville de Montrouge »

 - ville_de_montrouge
 - Ville de Montrouge

■ Dès le 1^{er} juin

Réduction de 30 % sur le prix des abonnements du stationnement

La Ville de Montrouge baisse le prix du stationnement en voirie pour les Montrougiens pour tout nouvel abonnement ou réabonnement. Cela permet de se garer en toute liberté sur toute la zone verte soit 2820 places.

L'abonnement pour la zone verte

JOUR	2,80€ 2€
HEBDOMADAIRE	14€ 9€
MENSUEL	50€ 35€
TRIMESTRIEL	110€ 77€
ANNUEL	300€ 210€

Si vous ne souhaitez pas vous abonner, n'hésitez pas à inscrire gratuitement votre plaque d'immatriculation auprès d'Indigo et profitez des tarifs horaires réduits pour les Montrougiens sur les zones vertes et rouges.

> Inscrivez-vous sur
https://voirie.fr.parkINDIGO.com
Boutique INDIGO 3/5 rue Georges Messier
Lundi et mercredi de 14h à 19h,
samedi de 9h à 14h
Infos au 01 47 35 02 39
boutique-montrouge@group-indigo.com

ADOPTEZ LES GESTES BARRIÈRES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, éviter les embrassades



Respectez une distanciation sociale

PLUS D'INFORMATIONS, SUIVRE L'ACTUALITÉ OFFICIELLE

- > www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- > Numéro vert gratuit pour poser vos questions : 0 800 130 000 (ouvert 24h/24 et 7j/7)
- > Pour les personnes sourdes, malentendantes ou aveugles : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap
- > Rejoindre le groupe du Gouvernement sur WhatsApp ou en enregistrant le numéro "07 55 53 12 12" au nom de Gouvernement puis en envoyant à ce contact un message sur l'application pour commencer la discussion.